



Fiche d'inscription - Année scolaire 2022-2023

Identité de l'enfant

NOM et Prénom :

Date de naissance :

Horaires scolaires

L'école est ouverte de **7h00 à 16h30** du lundi au vendredi du mercredi 10 août 2022 au vendredi 23 juin 2023. La classe se déroule :

- ✓ Les lundi, mardi et jeudi de 7h45 à 15h
- ✓ Les mercredi et vendredi de 7h45 à 12h

Horaires en temps périscolaire

L'école est ouverte en temps périscolaire :

de 15h à 16h30 :

- ✓ Les lundi, mardi, et jeudi

de 12h à 16h30

- ✓ Les mercredis et vendredi

Tarifs

Ils sont **mensuels et forfaitaires** sur 11 mois de **août à juin** inclus.

Scolarité	<input type="checkbox"/>	50 000xpf	Forfait mensuel
Périscolaire mercredi et vendredi 12h à 16h30 <i>Le changement d'option est possible au début de chaque mois</i>	<input type="checkbox"/>	1 500xpf / jrs	Enfants inscrits à l'école
	<input type="checkbox"/>	12 000xpf / mois	
Périscolaire mercredi et vendredi 12h à 16h30 <i>Le changement d'option est possible au début de chaque mois</i>	<input type="checkbox"/>	2 000xpf / jrs	Enfants extérieurs à l'école
	<input type="checkbox"/>	15 000xpf / mois	

Le virement est le mode de règlement privilégié par l'établissement. Les frais liés à tout chèque retourné impayé seront facturés aux familles.

Les garderies/études et espace de loisirs occasionnels pourront être réglés par chèque, virement bancaire ou espèces.

Règlement

- ✓ Règlement au début de chaque mois de août à juin.
- ✓ Le règlement s'effectue **le 1er de chaque mois**, compte : Fare Bambini 12239 00003 50938801000 86
- ✓ Dès lors qu'un enfant est inscrit, sa scolarité est due pour le mois en cours même en cas d'absence pour maladie ou vacances extrascolaires.

Radiation – Démission en cours d'année scolaire (sept. 2022 – juin 2023)

- ✓ Une radiation temporaire (sans préavis) ou définitive (avec un préavis d'un mois) pourra être prononcée en cas de troubles nuisant au bon fonctionnement de l'école (violences, incivilités, dégradations volontaires...).
- ✓ Pour toute démission, il sera respecté un préavis d'un mois.

Conditions d'admission

Pour être admis à l'école Fare Bambini, les enfants doivent satisfaire aux vaccinations obligatoires, être couverts par une assurance responsabilité civile et être continents en maternelle (« propres »).

Nous, soussignés, responsables de l'enfant, reconnaissons avoir pris connaissance du règlement ci-dessus et en acceptons les conditions sans réserve. Nous autorisons notre enfant à participer aux sorties organisées par l'école.

Raiatea, le

Signatures précédées de la mention « lu et approuvé » :